

Edité le : 11/08/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SAUR

Celine GOOUVERNET

ZA de Bernon

Chemin Michel Ledrappier

30330 TRESQUES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-117065	
Identification échantillon :	LSE2608-33201-1	Analyse demandée par : ARS DD DU GARD
N° Analyse (1):	00201530	N° Prélèvement (1): 00199634
Nature (1):	Eau de distribution	
Point de Surveillance (	SOCIETE - ARMEE-1ER REGIMENT ETRANGER	Code PSV (1): 0000006362
Localisation exacte (1	ROBINET UTILISE local a cote de l'accueil photographie	
Dept et commune (1):	30 LAUDUN-L'ARDOISE	
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,0972951000	Y : 4,6947491000
UGE (1):	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR	
Type d'eau (1):	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	
Type de visite (1):	AA	Type Analyse (1): A
		Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1):	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES ZI SAINT CEZAIRE AVENUE DU DR PLEMING 30000 NIMES	
Nom de l'installation (1):	LAUDUN_CONN_GAUJ_TRESQUE_STP LEFONT	Type (1): UDI
		Code (1): 000400
Réception :	Réception au laboratoire le 07/08/2026 à 16h52	
Prélèvement :	Prélevé le 07/08/2026 à 10h25 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LEROY Valentine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	
Traitement :	CHLORE	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

.../...

Identification échantillon : LSE2608-33201-1

Destinataire : SAUR

Réception : Réception au laboratoire le 07/08/2026 à 16h52

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Chlorures	17.50	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	25.30	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	4.60	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.09	mg/l	Calcul				1		
Métaux									
Arsenic total	2.8	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2		10		#
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200	#
Manganèse total	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			50	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)

11FETOT FER TOTAL (FET) (ARS11-2020)

11ASTOT ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)

11A@ ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Christophe ROGER
Ingénieur de Laboratoire

ROGER